



COMMUNICATION, GRANDS PROJETS, INSTITUTION

Budget participatif : l'édition 2023 est lancée avec la phase de dépôt des projets

Le budget participatif permet aux Guérandais de proposer des idées puis de voter pour leur projet préféré. Pour la deuxième édition de ce dispositif, la Ville de Guérande dédie un budget d'investissement de 100 000€.

Publié le 20 février 2023

En 2022, un budget de 100 000€ avait également été alloué à des projets proposés par des Guérandais. À l'issue du vote, ce sont 3 projets qui avaient été retenus, sur les 50 proposés par les habitants.

Le budget participatif est donc relancé pour l'année 2023. Tout résidant à partir de 11 ans mais également des structures intervenant sur le territoire communal (collèges, lycées, associations ou collectifs) peuvent proposer un projet. La phase de dépôt des projets est ouverte du 1er janvier 2023 au mardi 28 février 2023.

Tous les thèmes sont acceptés : une idée pour l'embellissement de la ville, de nouveaux équipements collectifs, des aménagements pour améliorer le cadre de vie, un projet innovant et vertueux pour l'environnement, un événement solidaire et culturel...

Pour proposer un projet ou découvrir ceux qui seront soumis au vote, rendezvous sur la plateforme de démocratie participative de la Ville de Guérande : <https://mongraindesel.guerande.bzh/>

Plus d'informations

Service Communication, Évènementiel
Hôtel de Ville
7 place du Marché au Bois
44350 Guérande
02 40 15 60 40



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h